

# Tarif Agent

## Nouvelle attaque contre le statut des IEG

Après le rapport de l'IGAS remettant en cause le rôle de la CNIEG dans la gestion de nos pensions et de nos droits spécifiques, c'est désormais la Cour des comptes qui s'attaque à l'Avantage en Nature Énergie (ANE), plus communément appelé «Tarif Agent».

Largement relayé par de nombreux médias, son rapport présente cet avantage comme un coût excessif, tant pour EDF que pour les finances publiques au travers de son traitement fiscal, alimentant ainsi une présentation réductrice et trompeuse de la réalité.

Selon la cour, le tarif agent coûterait plus de 700 millions d'euro/an au groupe EDF soit environ 0,6 % du chiffre d'affaires d'EDF...

**Est-ce exceptionnel dans une grande entreprise et dans un secteur tel que celui des Industries Electriques et Gazières?**

**Pour FO Énergie, la réponse est NON!**

Cet avantage est un élément de rémunération globale comme il en existe dans d'autres groupe ou secteur. Il est l'une des composantes du contrat social fondateur des IEG depuis la nationalisation de 1946. Il a été construit en contrepartie des contraintes spécifiques attachées aux métiers de l'énergie et fait partie intégrante de l'équilibre social de la branche.

Avec sa grande bienveillance, la Cour recommande donc de réduire par étape l'avantage en nature énergie en priorité en plafonnant les consommations prises en compte et en revalorisant le barème fiscal et social.

### Ce que cela représente concrètement au niveau fiscal

Selon les données ministérielles disponibles (à prendre avec prudence, faute de détail sur les modes de calcul), si l'avantage déclaré passait de 1168 € à 2512 € pour une personne seule avec chauffage, la base imposable augmenterait de 1344 €, soit un surcoût annuel d'environ :

- 148 € pour un salarié imposé à 11 %
- 403 € pour un salarié imposé à 30 %
- 551 € pour un salarié imposé à 41 %
- 605 € pour un salarié imposé à 45 %

Cette mesure constituerait donc une **diminution nette du revenu disponible** des salariés et pensionnés concernés.

FO Énergie dénonce ces attaques successives contre le statut des IEG, indigne sur le fond, et l'instrumentalisation politique et médiatique qui en est faite. Les pouvoirs publics ont une manière très particulière de remercier les agents des IEG pour leur rôle essentiel dans le cadre de leurs missions de service public au service du pays...



**Le 15 septembre, les personnels actifs et retraités pour faire reculer le Gouvernement**

**Agir, ne pas subir!**